

Service urbanisme, habitat et environnement

Nos réf. Nos réf. : MB/ST - 2021 / 14

Modifications du PLUI

Affaire suivie par Stéphane Tranchard

Tél. : 02.32.95.89.74

stephane.tranchard@ville-oissel.fr

Métropole Rouen Normandie

Direction de la Planification Urbaine

108 allée François Mitterrand

CS 50589

76006 ROUEN Cedex

Oissel-sur-Seine, le 28 juin 2021

Objet : Modifications du PLUI – Enquête publique relative à la modification n° 2 du PLUI

Monsieur le Président,

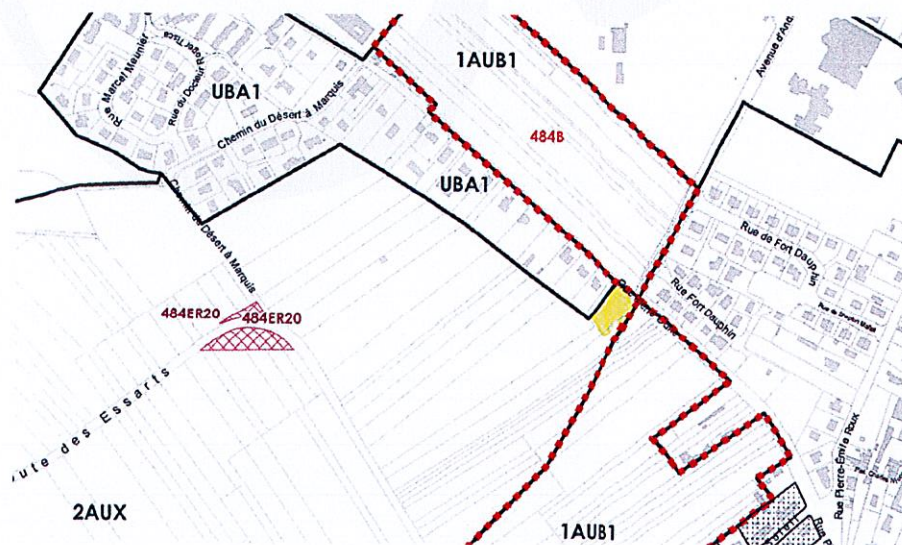
L'enquête publique relative à la modification n°2 du PLUI se déroule depuis le 1^{er} juin 2021.

Les modifications proposées correspondant à des demandes formulées par la commune, la municipalité d'Oissel n'a pas de remarques particulières à formuler, et exprime un avis favorable sur les évolutions proposées.

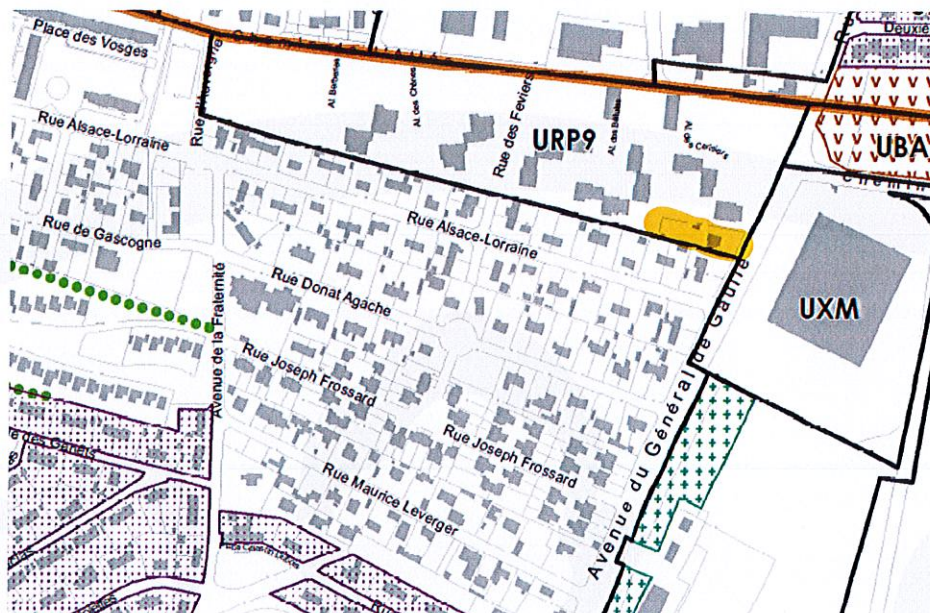
Néanmoins cette modification ne prend pas en compte l'intégralité des demandes exprimées par ma commune. Mes services et moi-même restons disponibles pour poursuivre le travail afin que ces autres demandes puissent être intégrées dans les futures modifications ou révisions à venir.

Par ailleurs, mes services se sont rendu compte de deux erreurs matérielles dans le règlement graphique du PLUI, qu'il conviendrait de corriger :

- La parcelle section BH n° 227, située rue Pierre Curie, est classée en zone 2AU X du PLUI. Or ce terrain est dans le prolongement de parcelles déjà bâties, et a donc vocation à être considérée comme une « dent creuse ». De ce fait, il faudrait l'intégrer dans la zone urbaine, en zone UBA 1 ;



- La parcelle AB n° 113 située au 3299 Avenue du Général de Gaulle et limitrophe de la cité des Oiseaux, a été intégrée par erreur dans la zone URP 9 du PLUI, zone de projet correspondant à la requalification et résidentialisation de la cité des Oiseaux. Elle devrait donc être détachée de la zone URP 9 pour être intégrée dans la zone UBA 1, zone urbaine à vocation principale d'habitat individuelle.



Je vous remercie d'avance pour la prise en compte de de courrier.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.



Pour le Maire, l'adjoint délégué
à l'Urbanisme et à l'Habitat,

Mario BASSO

Une signature manuscrite en bleu, qui semble être "Mario Basso", écrite à l'encre sur le document.